UN PROJET INTÉGRÉ DANS LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE ADP

Des parcours plus fluides et une meilleure qualité de service

- Un Terminal 3 plus lisible et confortable, avec des parcours passagers réorganisés et des espaces adaptés aux différents besoins, notamment ceux des personnes à mobilité réduite.
- Des accès au Terminal 3 fluidifiés, grâce au réaménagement du dépose-minute et des sorties des parkings.
- Des correspondances plus rapides et plus simples, grâce au train de correspondance interne qui permet d'optimiser les passages aux contrôles.
- Une meilleure continuité des opérations pendant les travaux, grâce aux postes de stationnement avion des aires « Aires Hôtel nord », qui serviront de relais lorsque d'autres postes seront indisponibles. Une maintenance plus réactive, contribuant à limiter les immobilisations des avions, les retards et les annulations.

Des opérations au sol moins émettrices

- Des postes avions électrifiés : l'alimentation électrique et la climatisation fixes réduiront le recours aux moteurs auxiliaires des avions au stationnement et contribueront à la décarbonation des opérations au sol.
- Des trajets de maintenance raccourcis : le nouveau hangar rapprochera la maintenance des zones d'exploitation, limitant les déplacements des avions et les émissions associées.



Galerie d'envol, montée vers le nodal commercial

INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS

DU 12 NOVEMBRE 2026 AU 12 FÉVRIER 2027

À quoi sert la consultation du public ?

La consultation du public permet d'informer le public sur le projet et ses effets sur l'environnement, et de recueillir ses observations et propositions avant la décision de l'autorité compétente.

Que contient le dossier de consultation ?

Document support de la consultation, le dossier permet au public de prendre connaissance du projet, de ses caractéristiques et de ses effets sur l'environnement afin d'exprimer son avis.

Il comprend notamment :

- L'étude d'impact du projet et son résumé non technique ;
- Au cours de la procédure, seront publiés les différents avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du porteur de projet.

Comment donner son avis ?

En déposant ses observations :

SUR LE REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ accessible en ligne : **registre-numerique.fr/amenagement-cdg-horizon-2032**

SUR LES REGISTRES PAPIER disponibles dans les lieux de consultation prévus à cet effet.

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE à l'adresse : **amenagement-cdg-horizon-2032@mail.registre-numerique.fr**

PAR COURRIER à l'attention de la commission d'enquête chargée de la consultation : Le Mesnil-Amelot, 2 Rue du Chapeau, 77990 (siège de la consultation)

Comment s'informer sur le projet ?

En consultant le dossier de consultation :

EN LIGNE sur le site dédié à la consultation du public : **registre-numerique.fr/amenagement-cdg-horizon-2032**

DANS LES LIEUX DE CONSULTATION aux horaires d'ouverture au public :

- **Mairie du Mesnil-Amelot :** 2 rue du Chapeau, 77990 Le Mesnil-Amelot ;
- **Mairie de Mitry-Mory :** 11/13 rue Paul-Vaillant-Couturier, 77290 Mitry-Mory ;
- **Mairie de Mauregard :** 12 rue de la Grande-Allée, 77990 Mauregard ;
- **Mairie de Tremblay-en-France :** 18 boulevard de l'Hôtel de Ville, 93290 Tremblay-en-France ;
- **Mairie de Roissy-en-France :** 40 avenue Charles-de-Gaulle, 95700 Roissy-en-France.

EN PARTICIPANT aux réunions publiques :

- **Réunion d'ouverture :** le lundi **23 novembre 2026 à partir de 18h30,** à la halle de la mairie du Mesnil-Amelot, 13 rue de Paris, 77990 Le Mesnil-Amelot ;
- **Réunion de clôture :** le lundi **1er février 2027 à partir de 19h,** à la Maison de l'environnement et des territoires de Paris-Charles de Gaulle, 1 rue Louis Couhé, 93290 Tremblay-en-France.

EN PARTICIPANT aux permanences de la commission d'enquête, dans les mairies indiquées ci-dessous :

Lieu	Dates et horaires
Le Mesnil-Amelot	**Mercredi 9 décembre 2026,** de 9h à 12h **Mercredi 20 janvier 2027,** de 15h à 18h **Vendredi 12 février 2027,** de 14h à 17h
Mauregard	**Mardi 1er décembre 2026,** de 9h à 12h **Jeudi 14 janvier 2027,** de 16h à 19h **Mercredi 10 février 2027,** de 14h à 17h
Mitry-Mory	**Lundi 30 novembre 2026,** de 14h à 17h **Vendredi 15 janvier 2027,** de 9h à 12h **Mercredi 3 février 2027,** de 14h à 17h
Tremblay-en-France	**Mercredi 9 décembre 2026,** de 14h à 17h **Mardi 26 janvier 2027,** de 14h à 17h **Samedi 6 février 2027,** de 9h à 12h
Roissy-en-France	**Mercredi 16 décembre 2026,** de 14h à 17h **Jeudi 7 janvier 2027,** de 9h à 12h **Vendredi 29 janvier 2027,** de 14h à 17h

GROUPE ADP
DES HORIZONS À PARTAGER

Novembre 2026 – Conception : CERCLE
RC : 756702593 000 28 – Ne pas jeter sur la voie publique

GROUPE ADP
DES HORIZONS À PARTAGER

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARIS-CHARLES DE GAULLE HORIZON 2032

Participation du public par voie électronique
Autorisation environnementale

DU 12 NOVEMBRE 2026 AU 12 FÉVRIER 2027


Image 3D théorique de la densification et extension du Terminal 3

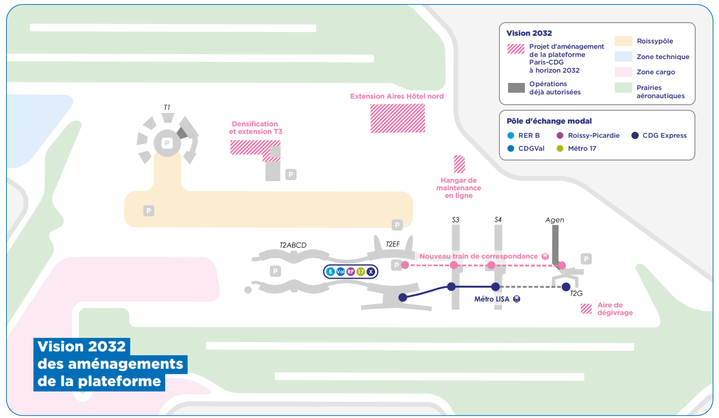
LA LOCALISATION DU PROJET

Le projet d'aménagement Paris-Charles de Gaulle Horizon 2032 est situé au sein de la plateforme aéroportuaire Paris-Charles de Gaulle, sur les communes du Mesnil-Amelot, de Mauregard et de Mitry-Mory.

UN PROJET PHASÉ POUR OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Le projet Paris-Charles de Gaulle Horizon 2032 s'inscrit dans la continuité de la concertation publique volontaire **« CDG & Vous »,** organisée du 8 avril au 8 juillet 2025 autour de la vision stratégique d'aménagement de l'aéroport aux horizons 2035 et 2050.
À la suite de cette concertation, le Groupe ADP a choisi de privilégier une approche phasée et modulaire, fondée sur **la densification et l'optimisation** des infrastructures existantes pour garantir le bon fonctionnement du service aéroportuaire.

Le projet d'aménagement Paris-Charles de Gaulle Horizon 2032 comprend cinq composantes : la densification et l'extension du Terminal 3, l'extension des aires de stationnement avion « Aires Hôtel nord », une nouvelle aire de dégivrage, un train de correspondance et un hangar de maintenance en ligne. **Ces aménagements permettent de traiter l'évolution du trafic et de compenser les pertes de capacité liées aux travaux impactant des postes de stationnement avion déjà existants.**



Vision 2032 des aménagements de la plateforme

LE CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET

2027
Début des travaux du Terminal 3, des aires de stationnement avion « Aires Hôtel nord », du train de correspondance et du hangar de maintenance en ligne

2028
Début des travaux de la nouvelle aire de dégivrage

2030
Mise en service du Terminal 3 étendu, des aires de stationnement avion « Aires Hôtel nord », de l'aire de dégivrage et du hangar de maintenance en ligne

2032
Mise en service du train de correspondance


Image 3D théorique du Hangar de maintenance en ligne

Un terminal 3 agrandi et modernisé

Le Terminal 3 sera densifié et étendu afin **d'augmenter ses capacités d'accueil et d'améliorer le parcours des passagers.** Cette composante prévoit la modification de bâtiments existants, la construction de nouveaux espaces et la construction d'une jetée d'embarquement.
Une nouvelle infrastructure aéronautique proposant des postes additionnels de stationnement avion est également prévue sur les Aires dites « Québec Nord », ainsi qu'une voie de circulation avion de desserte.

L'extension des aires de stationnement avion « Aires Hôtel nord »

Les aires de stationnement avion « Aires Hôtel nord », situées au nord-est de la plateforme, accueillent aujourd'hui des postes de stationnement pour avions gros porteurs. Des capacités supplémentaires sont nécessaires pour assurer **le bon fonctionnement des opérations côté piste.** L'opération prévoit ainsi l'extension des aires de stationnement avion « Aires Hôtel nord », avec la création de **nouveaux postes de stationnement avions au large.** Ces nouveaux stationnements permettront notamment de compenser ceux rendus temporairement indisponibles par les travaux menés dans d'autres secteurs de l'aéroport.

Une nouvelle aire de dégivrage

Les opérations de dégivrage-antigivrage répondent à des exigences règlementaires pour **assurer une sécurité aéronautique optimale.**
Ce type d'installation permet donc de se conformer à cette règlementation mais aussi d'assurer une récupération des liquides de dégivrage pour traitement et ainsi **éviter une pollution des sols.**
Sur la plateforme aéroportuaire, six aires de dégivrage et deux postes de contrôle sont actuellement actifs. Dans une logique d'optimisation, le Groupe ADP prévoit de supprimer deux aires à l'Ouest du terminal 2G pour créer une nouvelle aire permettant une meilleure adaptation aux différents types d'aéronefs et une optimisation de l'utilisation des infrastructures de dégivrage.

Un train pour faciliter les correspondances

Un nouveau système de transport guidé interne permettra de relier les terminaux T2EF et T2G, avec une connexion à la future jetée des Aires AGEN. Réservé aux passagers en correspondance, ce train vise à garantir **des temps de correspondance courts et maîtrisés** et à **améliorer le confort** des voyageurs en limitant les déplacements à pied ou en bus.
Le projet comprend environ 2 km de ligne et quatre stations desservant les terminaux 2E/F, et les satellite S3, S4 et AGEN. Un centre de maintenance et de remisage sera également adapté pour permettre l'exploitation du nouveau système mutualisé.

Un nouveau hangar de maintenance

Afin de répondre aux besoins en maintenance de l'activité du Hub d'Air France principalement concentrée au Sud-Est de l'aéroport, l'opération prévoit la construction d'un nouveau hangar de maintenance à l'Est de la plateforme. Cela permettra de rapprocher les opérations de maintenance des zones d'activité des avions et de **réduire** significativement le **temps de roulage/ tractage des avions.** Le hangar pourra accueillir simultanément 2 avions gros-porteurs ou 4 avions moyen-porteurs, exclusivement pour des activités de maintenance.
Des locaux de travail, des locaux techniques ainsi que de nouvelles voies de circulation pour les avions seront également aménagés.

